



ARRONDISSEMENT
de CHÂTEAU-THIERRY

AVRIL 2024.

- Le Maire,
- à Mme la Conseillère Régionale,
- à Mme et M. le Conseiller Départemental,
- à l'ensemble du Conseil Municipal,
- à M. le Président des Anciens Combattants des Diverses
Guerres
A.C.P.G. - C.A.T.M. - T.O.E. et VEUVES,
- à M. le Chef de Corps du Centre de Secours,
- à M. le Commandant de la Brigade Autonome,
- aux Personnalités et Présidents des Associations,
- au Personnel et Elèves de l'Éducation Nationale,
- ainsi qu'à toutes les Carlésiennes et tous les Carlésiens.

COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

La Municipalité de Charly-sur-Marne et Les Anciens Combattants des Diverses Guerres
A.C.P.G. - C.A.T.M. - T.O.E. et VEUVES et ont ainsi décidé d'organiser leur Cérémonie du
Souvenir

LE MERCREDI 8 MAI 2024

09H45 : Départ du défilé en fanfare avec l'Alliance Musicale Charly-Saâcy devant la
Mairie

10H00 : Rassemblement au cimetière pour une CÉRÉMONIE avec les Porte-Drapeaux, le
Corps des Sapeurs-Pompiers, l'Alliance Musicale Charly-Saâcy, la Municipalité, les enfants
des Écoles et la Population Carlésienne

Dépôt de Gerbes au Monument aux Morts

Appel des Morts et Victimes de la Guerre

Lecture du Manifeste des Anciens Combattants

Lecture du Message de Monsieur le Secrétaire d'État aux Anciens Combattants

Hymne national

10h45 : Réception des participants, un vin d'honneur offert par la Municipalité sera servi
dans la salle de réunion de la Mairie de Charly-sur-Marne



Le Maire,

Patricia PLANSON.